



JPM IMMOBILIER

ACHAT - VENTE - EXPERTISE

BAREME D'HONORAIRES AU 01 JANVIER 2022

VENTES d'immeubles à usage d'habitation :

De 0 € à 275.000 €	6% TTC avec minimum de 5500 € TTC
De 275.001 € à 375.000€	5.5 % TTC
De 375 001 € à 500 000 €	5 % TTC
Plus de 500 000 €	4.5% TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %.

VENTES de Terrains - Fonds de commerce et Viager

De 0 € à 66 667 €	9% TTC avec minimum de 6000 € TTC
De 55 500 € à 300 000 €	9 % TTC
De 300 000 € à 550 000 €	8 % TTC
Plus 550 000 €	7 % TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %.

Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu aucun fonds, en dehors des honoraires.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur. Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

SARL Jean Pierre MARMO IMMOBILIER – 5 Avenue de la Gare – 74 300 CLUSES

Capital de 8 000 € - SIRET 441 506 698 00022 - CPT N° 7401201600009166 CCI Haute-Savoie - APE 6831 Z - RCS d'ANNECY (74)
GF N° 65548 : QBE - 110 Esplanade du GLE de Gaulle - 92931 LA DEFENSE pour 110000 € - N° TVA Intracommunautaire : FR 44 441 506 698